



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prévention du dopage dans le sport de haut niveau

Question écrite n° 25342

Texte de la question

Mme Danièle Cazarian attire l'attention de Mme la ministre des sports sur la prévention au dopage dans le sport de haut niveau. Le lundi 9 décembre 2019 était annoncé que l'Agence mondiale antidopage (AMA) dont le conseil exécutif s'était réuni ce jour-là, avait voté à l'unanimité en faveur de la suspension de la Russie des grandes compétitions sportives internationales pour une période de quatre ans. Ainsi, les Russes seront privés des jeux Olympiques de 2020 à Tokyo ou encore de Coupe du monde de football en 2022 au Qatar. Ils pourront cependant y participer sous bannière « neutre » sans aucune allusion à leur pays (drapeau, hymne ...). Lorsqu'un sportif de haut niveau dopé est identifié, le trouble n'est pas seulement jeté sur le sportif et sur son entourage, mais sur la nation toute entière. À chaque nouveau cas de dopage détecté, c'est toute la discipline sur laquelle le doute est maintenant permis, qui en pâtit. La carrière de l'athlète concerné est, la plupart du temps, brisée. Se pose alors la question de la prévention, comment serait-il possible d'éradiquer ce fléau qui empoisonne le sport et qui salit son image ? Elle souhaite l'interroger sur la prévention du dopage dans le sport de haut niveau dès le plus jeune âge. Elle lui demande quels moyens le Gouvernement envisage de mettre en œuvre pour éradiquer le fléau du dopage dans le sport.

Texte de la réponse

Dans le contexte international, et à l'horizon des Jeux Olympiques qui se dérouleront à Paris en 2024, la ministre des sports a décidé de mettre en place un nouveau plan qui fixe la politique nationale de prévention du dopage et des conduites dopantes afin de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés et répondre le plus efficacement possible aux enjeux d'éthique liés au dopage dans le sport. La France joue un rôle moteur dans la lutte contre le dopage sur la scène internationale et doit poursuivre ses efforts pour prévenir les pratiques dopantes touchant son territoire et ses athlètes nationaux. Afin de répondre à cet objectif, la ministre a déjà eu l'occasion de présenter le nouveau Plan national de prévention du dopage et des conduites dopantes pour la période 2019-2024, à l'occasion du 19e colloque national « Pour un sport sans dopage » qui s'est tenu le vendredi 29 mars 2019 à la Maison du sport français. De nombreuses actions ont d'ores et déjà été entreprises dans le cadre de ce plan, s'agissant notamment de la prévention du dopage dans le sport de haut niveau. Ce plan mobilisera l'ensemble des acteurs de la prévention du dopage et notamment l'Agence française de lutte contre le dopage, le Comité national olympique et sportif français, le Comité paralympique et sportif français et les antennes médicales de prévention du dopage afin de renforcer les compétences des sportifs de tout niveau et des acteurs intervenant auprès d'eux (parents, entraîneurs, médecins d'établissements sportifs et de ligues, médecin du sport). Pour qu'ils puissent pleinement prendre conscience de leur influence, leur participation à des séquences d'information, de sensibilisation ou de formation est indispensable. Plus concrètement, la direction des sports est mobilisée afin de : - élaborer une formation sur la thématique du dopage destinée à l'ensemble des sportifs de haut niveau et espoirs listés ; - accompagner la mise en place de Plans fédéraux de prévention du dopage qui viseront tant le haut-niveau que les athlètes amateurs ; - poursuivre les campagnes de prévention du dopage accidentel lié à la prise de compléments alimentaires et de médicaments (lancées en 2016 et 2018 dans les officines) avec l'ordre des pharmaciens ; - labelliser les salles et établissements de remise en forme sur

la base de leur engagement en matière de prévention ; - conduire des actions de sensibilisation, de prévention auprès des publics scolaires. La mise en œuvre de ce plan doit permettre d'instituer une véritable culture de la prévention du dopage à l'horizon 2024 et de se situer à la pointe dans ce domaine, au niveau international.

Données clés

Auteur : [Mme Danièle Cazarian](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25342

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 17 février 2020

Question publiée au JO le : [17 décembre 2019](#), page 10898

Réponse publiée au JO le : [19 mai 2020](#), page 3562